



FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2015/2016

Début des inscriptions le 15 septembre 2015

ADMISSION

L'admission se fait :

- Sur dossier et test pour les élèves provenant d'un établissement non homologué. (La date des tests sera communiquée ultérieurement)

CONDITION D'ACCES

- Dès 16 ans, niveau 4^{ème}
- A votre rythme
- Formation accélérée possible
- Suivi personnalisé, réactif et efficace.
- Des stages pratiques et thématiques réalisés avec des formateurs
- Réponses rapides à vos questions
- Pendant votre formation, vous élaborez votre « book professionnel », véritable carte de visite de savoir-faire.

PIECES A FOURNIR

A déposer impérativement le jour de l'inscription

- Un extrait de naissance (original)
- 3 photos d'identités en couleur récentes et du même tirage
- Un certificat de scolarité pour les élèves venant d'une autre école de formation professionnelle
- Les bulletins ou relevés de notes du 1^{er} trimestre de l'année en cours (les bulletins des années précédentes peuvent vous être réclamés dans certains cas)
- Dernier diplôme obtenu

DOSSIERS A REMPLIR

Ces dossiers sont à retirer au sein de l'établissement ou à télécharger sur le site internet de l'école :

- La fiche d'inscription (fiche de paiement de la scolarité)
- Le règlement intérieur signé par les parents et l'élève inscrit, précédé de la mention << lu et approuvé >>



TARIFS

CLASSE	Inscription (payable le jour de l'inscription)	1 ^{er} versement (payable à l'inscription pour les nouveaux ou la réinscription pour les anciens – en Octobre	2 ^{ème} versement (fin Janvier)	3 ^{ème} versement (fin Mars)	TOTAL SCOALRITE
NIVEAU BAC ET SUPERIEUR	30 000	500 00	400 000	300 000	1 200 000
NIVEAU INFERIEUR AU BAC A PARTIR DE LA CLASSE DE 4^{ème}	30 000	160 000	120 000	80 000	360 000
FORMATION QUALIFIANTE	Tout niveau inférieur au BAC 40 000 FCFA /MOIS SUR 09 MOIS				360 000
FORMATION A LA CARTE	50 000 / semaine donnant droit à un certificat de participation				

<p>LES COURS CONCERNES POUR LES NIVEAUX BAC ET SUPERIEURS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Architecte d'intérieur ou home designer, - Décorateur d'intérieur, - Concepteur, aménageur et agenceur d'espace intérieur, - Paysagiste,
<p>LES COURS CONCERNES POUR LES NIVEAUX INFERIEUR AU BAC</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maçonnerie d'art, - Forgeron, ferronnier d'art, - Marbrier d'art et funéraire, - Sculpteur, mouleur, - Vitrier ornementiste, - Carreleur, - Plâtrier, staffeur et stucateur, - Tapissier ensemblier, - Étalagiste
<p>LES FORMATIONS A LA CARTE ET QUALIFIANTE</p>	<p>Vous rapprochez de l'administration</p>

En cas de désistement, l'inscription n'est pas remboursable. Le premier versement sur la scolarité n'est plus remboursable après le 15 Octobre 2015.

En cas d'échec au test d'admission, l'avance sur la scolarité sera remboursée intégralement. Il sera retenu la somme de 20 000 FCFA sur les frais d'inscription.

La réinscription d'un élève pour l'année scolaire suivante est validée par le paiement du premier versement de scolarité au plus tard le 31 Mai de l'année en cours.

« Une formation finie , un emploi obtenu ! »

Pour tout contact appelez

Tél. 00 (241) 02 26 26 54 /

00 (241) 03 14 17 72

Email : info@acartda.com

Situé à Angondjé

BP : 10 032 Akanda/Gabon

Site web : www.acartda.com